



Vous êtes nombreux à nous solliciter depuis plusieurs jours à propos des conditions de cette rentrée. La cacophonie du ministère, qui se décline localement, nous a amené à interpeller le DASEN ce dimanche matin. Nous avons pu échanger directement avec lui en fin de matinée par téléphone.

(En noir, notre courriel initial, en rouge les réponses de l'IA)

Monsieur le directeur académique,

Le contexte actuel amène beaucoup de collègues à nous solliciter depuis les annonces du président de la République.

Si nous pouvons les aiguiller, et si des réponses sont apportées par les IEN, plusieurs informations contradictoires circulent parfois d'une circonscription à l'autre, et de nombreuses questions sont sans réponse à la veille de cette rentrée.

- A propos des réunions des conseils d'école, la circonscription de Laval 6 par exemple indique qu'ils peuvent être décalés en décembre, si la visio n'est pas possible ; Les circonscriptions de Laval 2 et 3 par exemple, quant à elles, stipulent qu'ils ne peuvent se tenir qu'en visio et que le délai d'un mois suivant les élections de parents d'élèves, doit être respecté.

**Réponse du DASEN :** *« Les réunions de conseil d'école doivent se tenir ; elles peuvent se tenir en présentiel qui n'est pas interdit, même si le distanciel doit être privilégié. Le protocole, rien que le protocole ».*

- Qu'en est-il des réunions pour les personnels itinérants, en particulier pour les RASED (ESS, équipes éducatives, rendez-vous de parents) ? Pouvez-vous nous confirmer qu'aucune réunion en présentielle ne doit se tenir ?

**Réponse du DASEN :** *Comme pour toutes les réunions, le présentiel n'est pas interdit. Aucun stage n'est pour le moment annulé, mais devrait certainement se tenir en distanciel.*

- En cas d'absence, s'il n'y a pas de remplaçant présent, comment les collègues s'organisent ? La répartition n'est pas possible puisqu'elle implique un brassage évident.

**Réponse du DASEN :** *« La situation risque de se présenter, mais le brassage n'est pas interdit. C'est le bon sens qui doit l'emporter. On peut imaginer qu'une situation dégradée obéisse à l'enjeu sanitaire. Vous avez raison de nous alerter, mais nous ne nous interdirons rien ». (Exemple à Château Gontier avec un AED qui prend en charge une classe, ou des PE missionnés pour remplacer en collège...)*

Le SNUDI-FO a reconnu une fois de plus le travail fourni par les services de la DSDEN 53 pour ce qui est du remplacement, mais a rappelé que le syndicat n'accepterait pas que le contexte sanitaire puisse, une fois de plus, servir de prétexte à la déréglementation. Il appartient à l'administration de l'Education Nationale de dépêcher sur place le personnel adéquat pour répondre aux besoins liés à la situation.

- Qu'est-il envisagé pour les élèves relevant d'un dispositif et habituellement en inclusion en classe ordinaire ?

**Réponse du DASEN :** *« C'est à nouveau le bon sens qui doit l'emporter ». « Il faut qu'on développe une intelligence commune »*

Le SNUDI-FO a indiqué qu'il y avait eu des consignes contradictoires d'une circonscription à l'autre à ce propos, et que les collègues étaient fortement incités à garder les élèves d'ULIS dans leur « classe-dispositif ». Le SNUDI-FO ne participera pas à « l'union sacrée » appelée de ses vœux par le DASEN.

- Le port du masque est-il obligatoire en extérieur sur les temps de récréation ?

**Réponse du DASEN :** *« A priori, dans certaines activités, y compris sur les temps de récréation, si la distanciation est possible, le masque peut être retiré ».*

- Les élèves de maternelle peuvent-ils arriver masqués ?

**Réponse du DASEN :** *« S'ils arrivent masqués à l'école, ils doivent le retirer en entrant à l'école ».*

- Dans une classe de maternelle-CP, seuls les CP portent le masque ?

**Réponse du DASEN :** *« Normalement oui, mais il faut que nous y réfléchissions. Il y a peu de différence d'âge parfois. A priori je dirai oui, mais attendez les précisions. »*

- Qui s'assure de l'hygiène des masques des élèves ?

**Réponse du DASEN :** *« Ce sont les parents d'élèves ».*

- Les masques le jour de la rentrée : les masques DIM ont été retirés. Nous avons aussi en Mayenne, des masques de la marque Corèle qui ont et devront être renouvelés pour cette deuxième période. Dès lors, les enseignants vont être dotés de nouveaux masques dès le 2 novembre. Toutes les écoles ont-elles été livrées ? Par ailleurs des doutes persistent toujours sur la non-toxicité de ces masques également, en particulier car les notices sont incomplètes ; Pouvez-vous nous assurer de la non-toxicité des masques de marque Corèle ?

- Nous vous demandons donc de bien vouloir informer les enseignants du département de l'obsolescence des masques DIM/Corèle et des modalités de livraison des nouveaux masques. Bien évidemment, vous comprendrez que nous n'accepterons aucune consigne de l'administration envers les directeurs pour que ceux-ci aillent récupérer les masques sur leur temps personnel.

**Réponse du DASEN :** Le DASEN confirme que à nouveau que suite à notre alerte il n'y a plus de masques DIM en circulation.

*« Je vous assure oralement de la non-toxicité des masques CORELE ».*

Le SNUDI-FO a insisté sur les doutes qui persistaient sur la toxicité des masques en tissu, y compris de marque Corèle, et a évoqué les résultats de l'enquête de l'ANSES ([lien vers les résultats](#)) Le syndicat a demandé s'il était prévu une nouvelle distribution de masques chirurgicaux pour tous les personnels. Pas de réponse.

- Une question se pose aussi concernant les TR : ces collègues avaient récupéré lors de la rentrée des enseignants leurs masques dans leur école de rattachement mais, cette fois, ces enseignants sont pour la plupart en remplacement dans une école autre que leur école de rattachement.

**Réponse du DASEN :** Le DASEN nous invite à alerter ses services des situations connues pour que des masques soient immédiatement fournis.

Le SNUDI FO 53 considère que les annonces tardives de notre Ministère mettent à nouveau à mal les enseignants directeurs et adjoints. Ce n'est pas la première fois que notre organisation fait remonter ce problème. Nous considérons que ce n'est plus au personnel enseignant de gérer une situation engendrée par des annonces ministérielles plaçant notamment les directeurs en porte à faux par rapport aux parents d'élèves et aux mairies.

Le SNUDI-FO a fait remonter l'état de fatigue et parfois d'épuisement se trouvaient de nombreux collègues à la veille de cette rentrée, en particulier nos collègues directeurs. Le syndicat a insisté sur la nécessité de répondre rapidement à la demande de réunion d'un CHSCT dans les plus brefs délais.

Espérant pouvoir compter sur un retour rapide de votre part par la voie que vous jugerez la plus appropriée, je vous adresse mes salutations respectueuses.

*Stève Gaudin, secrétaire départemental*

Le SNUDI-FO a conclu cette entrevue téléphonique en évoquant les propos tenus par le DASEN lors d'une conférence de presse ([France bleu Mayenne](#)) en affirmant : « Nous allons renforcer la ventilation des locaux des établissements scolaires... »

**Réponse du DASEN :** « Je ne vais pas personnellement ouvrir les fenêtres, j'ai simplement fait référence au protocole sanitaire... »

<p>« Nous allons renforcer la ventilation des locaux des établissements scolaires »</p>	<p>Denis Waleckx IA-DASEN Mayenne - 30/10/20 - <i>France Bleu Mayenne</i></p>	
<p><b>On ne peut plus brasser les élèves mais on peut continuer à brasser de l'air...</b></p>		

Le SNUDI-FO prend acte des réponses (et non-réponses) apportées. A la veille d'une rentrée difficile, le DASEN renvoie systématiquement au « bon sens » !

**Traduction : « Démerdentiel » ou débrouillez-vous !**

Le syndicat invite les collègues à participer massivement à la [visio-RIS de mardi prochain](#) pour connaître les moyens de s'organiser collectivement pour la protection de TOUS !

Organisons-nous collectivement / Rejoignez le SNUDI-FO : syndiquez-vous !

SNUDI-FO 53, syndicat FORCE OUVRIERE des enseignants et AVS des écoles publiques de la Mayenne  
Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : [contact@snudifo-53.fr](mailto:contact@snudifo-53.fr) – Site : [www.snudifo-53.fr](http://www.snudifo-53.fr) – FaceBook : @snudifomayenne – Twitter : @SNUDIFO53

Le 1er novembre 2020

## Rentrée scolaire : un syndicat réagit

Le syndicat Snudi-Fo 53 dénonce le manque de « réelles mesures de protection pour les personnels » de l'enseignement, à la rentrée.

Pour enrayer l'épidémie de coronavirus, le gouvernement a mis en place depuis vendredi, un confinement. Cette version prévoit l'ouverture des écoles, collèges et lycées. Les établissements rouvriront donc leurs portes lundi 2 novembre.

Si les parents mayennais sont plutôt soulagés par cette annonce, le syndicat Snudi-Fo 53 pointe, dans un communiqué, le « **manque de réelles mesures de protection pour les personnels** » du monde enseignant.

« **Port du masque généralisé, y compris pour les élèves, application du protocole sanitaire, stress, responsabilité, aération des salles à l'approche de l'hiver... tout pèse sur nos épaules, et dégrade lourdement nos conditions d'exercice** », dénonce-t-il.

Le syndicat demande, depuis mars, la mise en place de plusieurs mesures. Entre autres : le dédoublement des classes pour limiter le risque de contagion, le dépistage des person-



*C'est une rentrée spécifique qui attend parents, enfants et enseignants, lundi .*

| PHOTO : FRANCK DUBRAY / ARCHIVES OUEST FRANCE

nels et des élèves, la mise à disposition gratuite de masque FFP2 et de masques chirurgicaux...

### Un cahier de revendications

Par ailleurs, il demande la tenue d'un Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) départemental, dédié aux conditions de cette rentrée et il invite leurs collègues à participer à une visioconférence pour établir un cahier de revendications à remettre aux autorités.